



- Procès-verbal N° 5

Réunion du :	Mercredi 12 Janvier 2022 à 19h30 en viso.
Présidence :	M. Claude REQUENA
Membres convoqués (25) :	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – GEISSELHARDT – GLARIA – LAFARGUE – LINÉ – MARTINON – MATHIEU – MÉAU – MIANI – RÉQUÉNA – SAGE – SAHRI – SAINT YGNAN – THORIGNAC – VIGUIER. Mmes FRANÇOIS – GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.
Membres présents (20) :	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DAVOINE - DIOUF – GLARIA – LAFARGUE - MARTINON – MÉAU - MIANI – RÉQUÉNA – SAGE – SAHRI - THORIGNAC – VIGUIER. Mmes FRANÇOIS – GRIMAL - MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.
Membres excusés (5) :	MM. GEISSELHARDT - LINE - MATHIEU – RAZAFIMBAHOAKA – SAINT YGNAN.
Assistent à la réunion (4) :	Mme DELMOTTE. MM MARSEILLOU – MARROUAT – MAGALHAES.



En préambule du comité, le Président Claude REQUENA souhaite présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble de son équipe.

1- Ordre du Jour

- Lecture et approbation du procès-verbal n° 4 du Comité Directeur en date du 06 décembre 2021,
- Informations générales,
- Commission des finances,
- Point sur les championnats jeunes, seniors (M et F),
- Retour sur la réunion des clubs féminins du 10/01/2022,
- Intervention CDTIS,
- Groupe de réflexion sur les incivilités,
- Récompenses bénévoles,
- Echanges divers.

2- Approbation procès-verbal

- Lecture et approbation du procès-verbal n° 04 du Comité Directeur en date du 06 décembre 2021 ;

En l'absence d'observation, le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 06 décembre 2021 est validé à l'unanimité des membres présents (PV n° 04 publié le 11 Janvier 2022).

3 - Informations et Décisions du District : Claude RÉQUÉNA

↳ Point sur les effectifs du District : nous avons constaté une augmentation de 9% par rapport à la fin de la saison dernière, soit + 457 licences.

↳ Participation à un groupe de travail de la LFO concernant l'article 33 qui a pour objectif de limiter les risques financiers pour les instances notamment pour les clubs inactifs ou radiés.

↳ Concernant les conseillers techniques, la convention est toujours en attente mais devrait être signée rapidement.

↳ Le Président du club d'EAUZE a envoyé un mail de remerciements et félicitations adressés au District du Gers. Nous l'en remercions.

↳ La Ligue nous informe que toute mise à disposition des informaticiens devra faire impérativement l'objet d'une demande écrite.

↳ En ce qui concerne la convention avec la Mairie d'Auch, nous avons repris contact pour renouveler cette convention concernant la gratuité de certains lieux pour le District.

↳ Mise en place d'un groupe de réflexion sur les incivilités dans notre District qui se réunira le 24 janvier.

Composition du groupe :

- Morgane LECLERCQ – Co-présidente de l'ASFLS,
- Sandrine REIGNAUD – Présidente du Pôle Arbitrage,
- Olivier BOISSARD – Co-Président de FORZA LSJ,
- Franck BRANA – Président du Pôle Sportif,
- Maxime FASSINI – Educateur à PUJAUDRAN,
- Aurélien FRESNEL – Arbitre,
- Grégory LOUBET – Arbitre et co-président de SUD ASTARAC 2010,
- Christophe MARROUAT – CDT DAP du District du Gers,
- Patrice MARSEILLOU – CTD PPF du District du Gers,
- Claude REQUENA – Président du District du Gers,
- Philippe ROUZAUD – Président de l'US LECTOURE,
- Louis SAINT-YGNAN – Président du Pôle Juridique,
- Xavier VELILLA – CDTJ / CDLD.
- Eric SAGE – Secrétaire général du District du Gers / Instructeur,

Pourquoi ne pas créer un label propre à notre département intégrant la lutte contre les incivilités afin de récompenser les clubs les plus fair play.

↳ Assemblée Générale de la LFO du 12.02.2022 : 4 binômes sont en lice pour représenter la Ligue à l'Assemblée Fédérale. Notre Vice-président Délégué Guy GLARIA est candidat avec Marie-Laure REYNALD Vice-présidente du District du Lot.

Le Président et le Comité Directeur assure à Guy GLARIA de son total soutien.

↳ Le dispositif Pass'Sport est prolongé jusqu'au 28 février.

4 - Comptes-rendus d'activités des commissions

Pôle Social et Financier : Guy GLARIA

Commission des Finances : Boucar DIOUF

1- Opérations financières compte FFF

Crédit :

- 03-01 : Acompte/aide à l'emploi CTD DAP (10 000€)

2- Opérations financières compte LFO

Crédit :

- 10-01 : Acompte/rétrocession changements clubs (7 340€)
- 10-01 : Acompte/rétrocession licences (1 697€)
- 11-01 : Virement bancaire solde créditeur (9 767€)

3- FFA Equipements

- Avis favorable de la C.R.T.I.S. pour le projet en cours concernant la création d'un ensemble de vestiaires par la Municipalité de Mauvezin.
- Réception de deux projets émanant de la Mairie de Preignan.

4- Indemnités arbitres et délégués

- Décembre : 2 945€

5- Subventions « Sport pour Tous » (25 550€)

Liste des clubs gersois bénéficiant d'un accompagnement financier en 2021 par le Conseil Régional, dans le cadre de l'opération « Sport pour tous » destinée à l'acquisition de petits matériels sportifs :

U.S. AUBIET (2 000€) - F.C. MIRANDE (1 800€) - EAUZE F.C. (1 500€) - U.A. VIC FEZENSAC (1 100€) - A.S. MONFERRAN SAVES (2 000€) - MAUVEZIN F.C. (1 000€) - FORZA LSJ (1 800€) - F.C. RISCLE (700€) - F.C. CASTERA VERDUZAN (1 100€) - SUD ASTARAC 2010 (1 500€) - E.S. GIMONT (2 000€) - RBA F.C. (900€) - ENTENTE SARAMON SIMORRE (1 800€) - SCP AS (1 700€) - F.C. L'ISLE JOURDAIN (1 800€) - F.C. SEISSAN (1 100€) - F.C. PAVIE (1 750€).

6- Caisse de Solidarité

Ouverture d'un dossier concernant un joueur de l'E.S. SAINT SAUVY.

7- Divers

Dans le cadre des « Présidentielles 2022 » proposition faite au COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif), dont le District est adhérent, sollicitant l'extension de l'avantage fiscal sous la forme d'un CREDIT D'IMPOT (remboursable aux non imposables à l'impôt sur les revenus) accordé aux frais abandonnés par les bénévoles des Associations sportives.

Commission du Partenariat : Guy GLARIA

- Marie d'AUCH : un contact a été pris M. Matthieu KOUIDER (Directeur des Sports et des Loisirs) pour le naming du Pitous « Jacques GEISSELHARDT ». Un conseil municipal doit acter l'accord de principe.
- Il nous informe de ses prises de fonction à la Fond'Action, structure étroitement liée à la FFF.



Pôle Formation et Développement : Martial MARTINON

Commission de Valorisation, Formation et Récompenses des Bénévoles : Françoise MEDIAMOLE

- Un weekend sera proposé aux bénévoles dirigeants de clubs comptant moins de 5 ans d'ancienneté les 12 et 13 mars 2022 à Clairefontaine.
- 31^{ème} édition du Challenge MDS : concernant le déplacement pour les finales de la Coupe de Gambardella et Coupe de France le Dimanche 08 Mai, la Commission va proposer de reconduire ceux qui n'avait pu faire le déplacement en 2020 du fait du Covid. Une réunion sera organisée courant Février afin de valider les lauréats.

Pôle Sportif : Franck BRANA

Commission de Gestion des Compétitions et Règlements Seniors : Franck BRANA

I / SENIORS MASCULINS

A ce jour, il reste dix matchs en retard à reprogrammer, quinze matchs ont été déjà reprogrammés le 29 janvier 2022

II / SENIORS FÉMININES

D1 : étant toujours dans l'attente des résultats de l'entente Fleurance-Pauilhac, la D1 qui comprendra tous les clubs inscrits à 11 ainsi que d'autres clubs évoluant à 08 si le quota des six équipes à 11 n'est pas obtenu et ce malgré l'aide du District de la Haute-Garonne qui permettrait à une de ses équipes de s'inscrire chez nous.

Le Président du club d'Eauze, Lucas MARRAST, précisant que son club ferait l'effort de jouer à 11 malgré les difficultés que cela engendre et pour permettre le bon déroulement du Championnat.

Dans le cas où le quota de six équipes ne serait pas atteint, des équipes à huit viendront compléter la poule.

Les matchs se joueront aller / retour

Les équipes sont : Auch Football, Tarbes Pyrénées Foot, E.S.A., Eauze, Haute-Garonne et l'entente Fleurance-Pauilhac si elle se fait.

D2 : Le championnat se jouera en matchs Aller sans retour, il sera tenu compte des déplacements et des réceptions de la phase 1.

Les clubs concernés, sous réserve du quota de la D1 sont :

Cologne, FFGT32, GFCLNM (Entente Plateau de Lannemezan), Laymont, Mauvezin, Pavie, R.B.A., Val d'Adour, Fleurance (si pas d'entente avec Pauilhac) et Pauilhac (si pas d'entente avec Fleurance).

CHALLENGE PRE-TERRITOIRE :

Ce challenge est obligatoire pour toutes les équipes évoluant à huit dans le championnat du district du Gers

Il se déroulera sous forme de plateau à huit avec les départements 31 – 32 – 81 – 09 – 65.

Les sites dans le Gers susceptibles de recevoir ces plateaux sont Auch Hippodrome, L'Isle Jourdain et Mirande.

Les dates de ce challenge sont les 13 Février, 27 Mars et 15 Mai.

Intervention de Claude REQUENA

Il a interrogé le Comité de Direction de la LFO sur le sujet de l'accession en compétition régionale de la (D1 vers la R2), bien que les conditions requises pour y accéder ne soient pas remplies (notamment avoir 6 équipes féminines évoluant à 11) estimant qu'y déroger irait dans l'intérêt du développement du Football féminin.

Mme Laëticia CHALEIL, Présidente de la Commission régionale Féminin s'oppose à cette demande d'accession pour des raisons d'équité (l'ensemble des critères exigés n'étant pas présents) vis-à-vis des autres clubs et district.

Claude REQUENA s'étonne de cette position compte tenu du développement important du football féminin, effectif en augmentation de 25 % et est surpris du non-accompagnement de la Ligue.



Commission Départementale Technique et des Jeunes : Alain MIANI

1. L'actualité

La CTDJ a été rattrapée par la crise sanitaire !

Elle a été contrainte d'adopter quelques restrictions pour le foot d'animation :

- ✓ Début décembre : ajournement des journées de Futsal du 11 décembre
- ✓ Début janvier : ajournement du Futsal jusqu'au 23/01 ⇒ Arrêt définitif du Futsal pour les U11/U13 + Report de la journée en herbe des U11 du 08 au 15 janvier
- ✓ 10/01, maintien du foot en herbe dès le WE du 15/01, ... avec souplesse, sans contrainte, en privilégiant la sécurité avant tout, et ce avec le respect des règles sanitaires préconisées.

2. Le point sur les différentes catégories

Le foot d'animation était au repos, hormis la détection U13 qui s'est tenue le 18/12, au Pitous sur 1/2 journée

U15 : qualifiés pour la phase territoriale, début le 22/01 : ESA/AJA, SCP AS, et L'Isle Jourdain

U17 : qualifiés pour la phase territoriale, début le 22/01 : GFS, et AGS_2

3. Points particuliers

✓ FC Condom

Confirme l'inscription d'équipe en U6/7, U13, U15 pour la 2^{ème} phase. Une partie des licences sont bien validées. Quelques licences encore en cours de validation

✓ U13/15F

En U13F, trois équipes (FFGT 32 - FC PAVIE - SUD GASCOGNE) vont participer à des rencontres avec les Hautes-Pyrénées, et la Haute-Garonne. Animation proposée par le District 31, et ce dès le 29 janvier 2022.

En U15F, AUCH FOOTBALL en entente avec CASTERA VERDUZAN et MIRANDE s'engage à participer au championnat à 8 de la Haute-Garonne.

✓ U15

AUCH FOOTBALL engage une 2^{ème} équipe pour la 2^{ème} phase en district (*moins 1 en U13 !*).

Avec le FC CONDOM, on aura donc 9 équipes en U15 district pour la phase 2.

✓ Réunion territoire (4^{ème})

Prévue à Tarbes, le lundi 13/12/21, elle s'est tenue au District de la Haute-Garonne. Devait finaliser la gestion de la phase territoire. Seule la phase territoire a été re-évoquée coté garçons. Aucune allusion à une 2^{ème} phase interdistrict. Quelques avancées et propositions coté des féminines. Pas de compte rendu.

✓ U17 Territoire

Sera piloté par le District 32, en la personne de Julien Lafargue. Règlement spécifique établi ; à diffuser à : Secrétariat, CDA, et Commission de Discipline qui vont être particulièrement impliqués.

Nota : le club du 31 n'est pas encore connu. Réclamation en cours.

Informations du CTD : Patrice MARSEILLOU

1/ Détections / Journées de Perfectionnement

U13 : journée départementale du Samedi 18 Décembre 2021 à Auch (Pitous). 39 joueurs étaient présents. Ont participé à l'encadrement : Claude REQUENA, Corine SILVA PERES, Alain MIANI, Clyde BEZIAN, Thomas DAMBLAT, Julien GONZALEZ, Maxime DELLAS, Boris LAURENT, Nathan DA SILVA et Patrice MARSEILLOU.



2/ Formations de cadre

- Certification du CFF1 du Mercredi 08 Décembre 2022 à l'Isle Jourdain : 15 candidats présents encadrement Christophe MARROUAT, Alexandre ESCUDERO, Franck CAZAC et Patrice MARSEILLOU
- Certification de l'UC1.1 du BMF de Boris LAURENT le Mercredi 08 Décembre 2022 à l'Isle Jourdain par Alexandre ESCUDERO et Patrice MARSEILLOU
- Module U13 en 4x4h du Samedi 09 et Dimanche 10 Janvier 2022/Samedi 16 et Dimanche 17 Janvier 2022 qui devait avoir lieu à l'Isle Jourdain a été annulé par l'IR2F.
- Il est reprogrammé le Samedi 12 et Dimanche 13 Février 2022 en 2x8h à l'Isle Jourdain (La priorité est donnée aux stagiaires déjà inscrit au module annulé).
- Module U15 en 4x4h du Samedi 12 et Dimanche 13 Février 2022/Samedi 19 et Dimanche 20 Février 2022 qui devait avoir lieu à l'Isle Jourdain aura lieu le Samedi 05 et Dimanche 06 Mars 2022 en 2x8h à l'Isle Jourdain (La priorité est donnée aux stagiaires déjà inscrit au module reporté)

3/ Missions Ligue / CIF

- 15 et 16 Décembre 2021 : Réunion ETR
- 20 Décembre 2021 : BEF Bilan lecture Semaine 3
- 20 Décembre 2021 : BEF Bilan Semaine 3 avec chaque Stagiaire à Distance Visio
- 21 Décembre 2021 : BEF FOAD Lecture devoir intersession 3
- 08 Janvier 2022 : BEF Réunion FOAD intersession 3 à distance Visio

Informations du CDFA : Christophe MARROUAT

- Un dossier de 60 pages concernant le schéma régional du développement des pratiques va être envoyé d'ici la fin de la semaine à la LFO qui a près avoir centraliser les infos le transmettra à la FFF afin de mettre en place un schéma pour les saisons à venir.
- Foot à l'école : Cologne et l'Isle jourdain
- Demande de l'école Jean Jaurès à AUCH pour mettre en place du cessifoot sur la semaine olympique.
- Proposition des réunions de secteurs en visio pour créer du lien et voir les problématiques liés aux conditions sanitaires et autres avec en amont leur envoyer un mail afin de connaître les sujets qu'ils souhaiteraient abordés.

Claude REQUENA : bonne idée, on va le mettre en place

COMMISSION DE LABELLISATION : Henry VIGUIER

- Visite clubs et accompagnement dans le cadre du Label avec 2 parties (administratives et terrains) en binôme avec Christophe MARROUAT - CDT DAP

Commission des Terrains et Infrastructures Sportives : Carlos MAGALHAES-OLIVEIRA

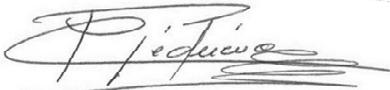
- Réunion de synthèse le 09 décembre 2021 à la Ligue sur les nouvelles directives avec la participation de la Fédération.
- 27 contrôles éclairage à faire pour le District et 4 pour la Ligue.
Les installations d'AIGNAN, VIC FEZENSAC, COLOGNE et FLEURANCE sont en cours d'homologation.
- L'attention est attirée sur le fait que si des vestiaires ne sont pas convenables pour l'accueil des arbitres ou si l'état du terrain met en cause la sécurité des joueurs, l'arbitre peut ne pas faire débiter la rencontre.

5- Questions Diverses :

Concernant les joueurs suspendus, est-ce qu'il y a un contrôle effectué, pour vérifier si ces joueurs ne jouent pas durant leurs suspensions ?

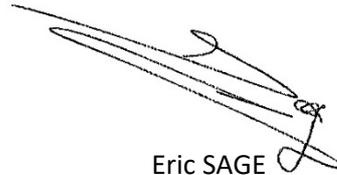
André DAVOINE apportera lors du prochain Comité Directeur, tous les éléments de réponse en expliquant la méthodologie du contrôle.

Le Président



Claude REQUENA

Le Secrétaire Général



Eric SAGE